

## Escroquerie à grande échelle. Les responsables intouchables?

## Par Loulou5108576785, le 07/02/2019 à 13:52

J'ai acheté un mobil home de 2009 dans un camping géré par Tohapi en juin 2018 que j'ai payé 16 200€.

Je souhaite aujourd'hui le revendre et pour la reprise on me propose 2900€ selement, ce qui représente pour moi une perte nette de 13 300€ en moins d'un an.

Cette arnaque est justifiée par une grille de dévaluation qui est certes fournie lors de l'achat mais utilisée de manière tout à fait illogique et malhonnête. En tout cas, pas de la manière où on nous l'explique lors de la signature de l'achat, mais bien-sûr ces explications restent informelles et donc ne permettent aucun recours quand le piège se referme.

On me dit que si la proposition ne me convient pas je suis libre de trouver un acheteur par moi même, mais étant donné que celui-ci ne pourra de ce fait pas le mettre en gestion locative et aura des frais de dossier supplémentaires, c'est mission impossible, surtout sans être sur place.

De nombreux propriétaires sont dans le même cas que moi, j'ai été en contact avec une personne qui a fini par abandonné son combat et a accepter les sommes derisoires offertes pour la reprise de ses trois mobil homes. Cettes personnes et son mari remboursent encore aujourd'hui des crédits alors qu'ils ont tout perdu.

Elle a été en contact avec un collectif de proprietaires qui a mené une action en justice avec un avocat et ils n'ont malheureusement pas eu gain de cause car il semblerait qu'aucune législation n'existe vraiment pour protéger les acquéreurs de mobil home.

De ce fait, ces organismes en profite pour s'engraisser sur le dos des autres en les ruinant de manière impunie.

Si personne ne fait rien pour arrêter ça, il y aura encore de nombreuses victimes qui comme moi auront tout perdues, d'autres vies brisées.

Pouvez vous s'il vous plaît m'aider dans ce combat ?

Cordialement.

Audrey LOUIS